

Le 25 juin 2013

M. Robert Pitt
Directeur environnemental, LabradorSPAN
GX Technology Canada
20, croissant Duntara,
St. John's (T.-N.-L.)
A1E 5Z1

Monsieur,

**Objet : Évaluation environnementale du projet de levés sismiques, gravimétriques
et magnétiques 2D dans la zone du plateau continental du Labrador, 2013-2015,
de GX Technology Canada Ltd.**

L'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE), en consultation avec les organismes examinateurs des pêches et de l'environnement de l'Office, a examiné le rapport d'évaluation environnementale (EE) susmentionné.

Le document d'évaluation environnementale ne répond pas à toutes les exigences en matière d'information décrites dans le document d'établissement de la portée fourni à GX Technology Canada Ltd., le 26 mars 2013. Afin de répondre aux exigences de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve* et de la *Canada-Newfoundland and Labrador Atlantic Accord Implementation Newfoundland and Labrador Act*, et de rédiger un rapport sur la détermination du C-TNLOHE à la fin de l'évaluation, il convient de répondre aux commentaires ci-joints.

Vous pouvez communiquer avec moi à votre convenance pour discuter de ces commentaires. Vous pouvez me joindre au 709 778-1431 ou à dhicks@ctnlohe.ca.

Cordialement,

Original signé par Darren Hicks

Darren Hicks
Analyste environnemental

c. c. D. Burley